

J'ai dit que nous devrions utiliser librement cette information, comme nous le ferons les 16 et 17 mai prochains à la conférence nationale des ministres de la santé pour envisager l'avenir ensemble. Nous pourrions peut-être utiliser une information de ce genre. A mon avis, elle existe déjà. Il faudra peut-être apporter quelques améliorations, mais je préférerais emprunter la voie de la collaboration au lieu d'établir une nouvelle superstructure qui nous fournirait les renseignements que nous possédons déjà.

\* \* \*

[Français]

### LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

#### LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou):** Monsieur le Président, on parle beaucoup dans les milieux gouvernementaux de la dissolution de la Banque fédérale de développement. Cette banque dont le siège social se situe à Montréal emploie 500 personnes, et les salaires contribuent 18 millions à l'économie du Québec.

Ma question s'adresse au ministre d'État (Petites entreprises). Considérant qu'il vient de terminer une longue tournée à travers le pays, est-ce qu'il est prêt à nous confirmer s'il a l'intention de maintenir la Banque fédérale de développement pour le financement de la petite entreprise?

**L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)):** Monsieur le Président, en réponse à mon honorable collègue, comme vous le savez, tous les programmes gouvernementaux sont à l'étude présentement, dont la Banque fédérale de développement. Nous sommes à travailler à la révision et à la restructuration et nous devons soumettre un programme de restructuration d'ici la fin de juin, le début juillet, et nous verrons ce que nous pouvons faire à ce moment-là avec la Banque fédérale de développement.

#### LA NÉCESSITÉ D'ASSURER LE MAINTIEN DU FINANCEMENT DE LA PETITE ENTREPRISE

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou):** Monsieur le Président, la Banque fédérale de développement existe depuis 1944 et il est temps de réévaluer son mandat, mais certainement pas de l'abolir. On vient d'apprendre que dans l'exercice financier qui vient de se terminer, la Banque a prêté 85 millions de dollars à 4,571 clients; 40 p. 100 de ses activités sont au Québec. Le ministre peut-il nous dire qu'il n'entreprendra pas d'action draconienne dans le dossier de la Banque fédérale de développement afin d'assurer la continuité du financement de la petite entreprise?

**L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)):** Monsieur le Président, nous sommes à repenser le rôle de la banque fédérale de développement.

**Une voix:** Vous avez mal à la tête.

**M. Bissonnette:** Le rôle de la Banque fédérale de développement... J'espère que le député qui parle comme cela s'écoute un peu de temps en temps aussi... Le rôle de la Banque fédérale de développement, dis-je, est vraiment de soutenir la petite

et la moyenne entreprises, et nous sommes à travailler à redéfinir son rôle, nous allons le faire et nous allons présenter quelque chose vers la fin de juin.

\* \* \*

[Traduction]

### LA COLLINE DU PARLEMENT

#### L'EXPULSION DES CAMPEURS DE LA PAIX

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. En recourant hier aux forces policières à sa disposition, le ministre a expulsé les campeurs pour la paix de la colline du Parlement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Keeper:** Il a eu recours à la force de la loi pour se débarrasser de ces jeunes Canadiens idéalistes...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Keeper:**... qui tentent de nous livrer un message au sujet de la survie de l'humanité sur notre planète. Le ministre avait le choix. Au lieu de faire intervenir les forces policières, il aurait pu prendre des initiatives de paix. Il aurait pu recommander à ses collègues de faire cesser les essais des missiles de croisière au Canada et de ne pas participer aux travaux de recherche sur la guerre des étoiles.

**Des voix:** La question!

**M. Keeper:** Le ministre songera-t-il à recommander des initiatives de paix à ses collègues au lieu de faire maltraiter des jeunes par des agents de police?

[Français]

**L'hon. Roch La Salle (ministre des Travaux publics):** Monsieur le Président, l'honorable député et tous les députés de cette Chambre savent parfaitement bien que nous sommes favorables au désarmement, et le plus rapidement possible. J'ai déjà expliqué les raisons, et je pense de façon très pacifique... J'ai avisé ces gens qu'ils devaient quitter les lieux il y a 15 jours. Eux-mêmes m'ont invité à les évincer. Dans les circonstances, je pense qu'il n'y avait pas de surprise pour personne. J'ai dit, et je le répète, que la Colline parlementaire ne servira plus de terrain de camping, pas plus pour l'honorable député en face de moi.

[Traduction]

#### ON DEMANDE AU MINISTRE DE REVENIR SUR SA DÉCISION

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, le ministre semble laisser entendre que les campeurs pour la paix ne faisaient que camper, qu'ils ne se livraient pas à une manifestation en faveur de la paix. Il a soutenu hier dans sa réponse qu'il n'y avait aucun lien entre les campeurs pour la paix et le mouvement pacifiste. Étant donné que la Coalition pour le désarmement d'Ottawa a fait hier soir l'éloge du camp de la paix en le décrivant comme un symbole du mouvement pacifiste canadien, le ministre reviendra-t-il sur sa décision de lancer les forces policières aux trousses des jeunes Canadiens qui protestent contre les initiatives belliqueuses au Canada?